Image not found or type unknown

# Audition d’enfant avec le juge

Par **marie292**, le **10/12/2018** à **11:19**

bonjour, ma fille de 11 ans et demi a été entendu par une enquêtrice sociale car chez sa maman problème d'alcool boit toute la journée, d violence de maltraitance verbale. le juge a statuer sur le maintien de la garde alterné car sa grande sœur vie chez sa mère a à décider de ne plus venir chez moi( montage de tête de la maman).
Le juge a demandé une enquête social mais avec un passage au tribunal que fin mai.
Que puis je faire pour ma fille?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés